

Recrutement de l'huître creuse *Crassostrea gigas*
dans les pertuis charentais
Marché de prestation pour la réalisation
des campagnes de prélèvements pour
le suivi de la reproduction de l'huître
creuse en Charente-Maritime

Années 2023 – 2024 - 2025



**Date et heure limites de remise de l'offre :
le 28 février 2023 - 17h00.**

LETTRE DE CONSULTATION

1. Identification du pouvoir adjudicateur

CAPENA : Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement
Port de la Barbotière 33 470 Gujan-Mestras (siège social)
Site Oléron : Prise de Terdoux – 17480 LE CHÂTEAU D'OLERON

Représenté par son Président,
Et qui est l'ordonnateur et assignataire des paiements
Et par sa Directrice, Madame Diane Dufour,

2. Contexte de l'appel à Candidature

La Charente-Maritime est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses en Europe. De ce fait, une attention particulière est à porter pour le suivi de la reproduction, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

3. Objet de la consultation

CAPENA lance cette consultation afin de trouver un prestataire lui permettant d'assurer certaines sorties en mer dans le cadre du suivi de la reproduction des huîtres.

La mission du prestataire sera la suivante :

- La réalisation des pêches de larves par prélèvements de plancton par pompage d'une quantité d'eau de mer dans la colonne d'eau, sur les sites situés en embouchure de Charente ;
- La réalisation de la mesure de la température et de la salinité aux points de prélèvements ;
- Les pêches sont à réaliser autour de la pleine mer + 2h, sur une durée d'environ 2 heures, selon le planning prédéfini avec CAPENA. CAPENA assure la formation et la mise à disposition du matériel.
- La prestation se déroulera du 1^{er} juin à fin septembre, de 2023 à 2025.
- Au cours de cette période, 26 sorties en mer (2 par semaine) seront à réaliser sur 2 sites chaque année.

4. Méthodologie des pêches de larves

Matériel mis à disposition par CAPENA

CAPENA s'engage à :

- Fournir les matériels nécessaires à la pêche, en très bon état de fonctionnement (motopompe, filet de filtration, support des installations et canalisation équipée d'un volucompteur, bidons des prélèvements)
- Remplacer tout matériel nécessaire aux prélèvements et qui aurait subi une usure normale
- Fournir au prestataire un cahier technique explicatif des méthodes de prélèvement et de conservation des échantillons d'eau.

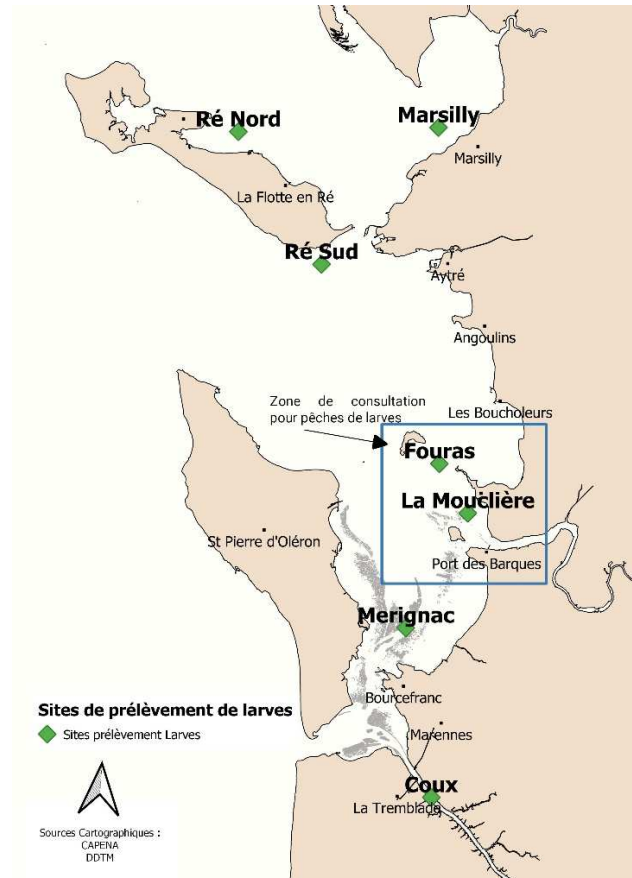
Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2023 - 2025

Prestation attendue

Le prestataire retenu s'engage à :

- Prélever les échantillons, tel que cela est défini précisément dans le cahier technique fourni par CAPENA
- Transporter et maintenir en excellent état de conservation les échantillons prélevés
- Les mettre à disposition du CAPENA au plus tard le lendemain des prélèvements. CAPENA assure le retour des échantillons à la Ferme Régionale.
- Assurer 25 à 26 prélèvements annuels en mer, de la mi-juin à la mi-septembre dans les deux sites de référence suivants, dans les conditions définies par le cahier technique et dans la limite des conditions météorologiques permettant la navigation, aux lieux dits :

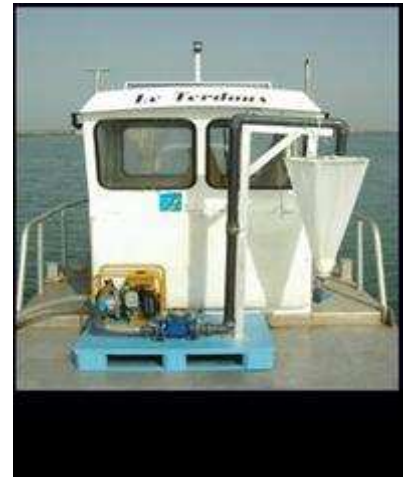
- Fouras (références :
N 45°58.339' W 001°06.136')
- La Moulière (N 45°58.307' W 001°06.085')



- Les échantillons seront déposés sur le site du CAPENA ou sur la commune de Port des Barques.
- Fournir au CAPENA les valeurs recueillies de température et de salinité de chaque échantillon
- Noter les paramètres relatifs à l'action de pêche (température, volumes, horaires) sur la tablette de terrain fournie et faire part de tout évènement significatif permettant de commenter les résultats
- Entretenir le matériel confié par CAPENA tel que cela est défini dans le cahier technique fourni. Cela suppose la bonne utilisation, le nettoyage, le rinçage, le séchage le cas échéant et le rangement des matériels.

Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2023 - 2025

- A remettre à disposition du CAPENA en cours de saison, les matériels ayant besoin d'un entretien ou (et) d'une révision (filet et appareils de mesure). Cela implique notamment de restituer le filet de filtration tous les mois en échange d'un filet contrôlé par CAPENA.
- Accueillir lors de la première pêche de la saison un technicien de CAPENA afin de vérifier la standardisation des méthodes.
- Assurer la responsabilité des matériels et en déclarer la perte ou la dégradation auprès de son assurance individuelle de responsabilité civile.
- Rendre le matériel à CAPENA à la fin de chaque saison afin qu'il soit révisé et remisé



Dispositif de prélèvement par pompage en mer

5. Procédure

Le présent marché fait l'objet d'une procédure adaptée ; les modalités de publicité et de mise en concurrence sont librement définies.

6. Présentation des candidatures et des offres

Eléments techniques :

- Certificat de capacité professionnelle : le candidat devra justifier de sa bonne connaissance des parcs charentais et de sa capacité à la conduite de navires professionnels ;
- Justificatif d'assurance de la responsabilité civile et professionnelle du candidat
- Le cas échéant un justificatif d'assurance du navire et le document attestant des visites de sécurité du navire

Éléments nécessaires au choix de l'offre :

- Le **présent document daté et signé par le candidat** attestant qu'il a pris connaissance et qu'il accepte les termes de la consultation ;
- Les **honoraires forfaitaires proposés et le mode de règlement.**

7. Critères de sélection

Le marché sera attribué au candidat dont l'offre aura été jugée comme la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prix de la prestation : 50%
- Valeur technique des prestations (Expérience du candidat sur ce type de missions, connaissance de l'emplacement des points de suivis réalisés par CAPENA) : 50%.

8. Renseignements complémentaires

Les candidats sont fortement encouragés à se rapprocher de la Conseillère Aquacole du CAPENA, responsable des suivis de larves préalablement au dépôt de leur candidature.

Anne Lise BOUQUET – Chargée de mission Aquaculture - Conseillère Aquacole CAPENA
Prise de Terdoux 17480 le Château d'Oléron al.bouquet@cape-na.fr

9. Modalité et date limite de remise des offres

Les offres seront envoyées par voie postale, par courrier électronique ou remises directement contre récépissé au CAPENA :

**A l'attention de Madame Anne Lise Bouquet
Prise de Terdoux, 17480 Le Château d'Oléron**

Les offres devront parvenir avant le 28 février 2023 à 17H00.

Pour le pouvoir
adjudicateur,
Diane Dufour, Directrice

Date et signature manuscrite du candidat

--

**Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction
De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2023 - 2025**

10. Annexes

1.1. Tableau des marées pour réaliser les pêches de larves :

Embouchure de Charente				Départ Port	PM+1h30
				Fouras	PM+1h45
				La Moulière	PM+2h
Peche autour de PM+2h					
2023	Prélèvements Embouchure de Charente			Heure PM	Départ du port PM+1h30
Juin	1	Mardi	20-juin-23	6h44	8h15
	2	Jeudi	22-juin-23	7h57	9h30
	3	Lundi	26-juin-23	11h16	12h30
	4	Jeudi	29-juin-23	14h29	17h00
Juillet	5	Lundi	3-juil.-23	5h22	7h00
	6	Jeudi	6-juil.-23	7h51	9h15
	7	Lundi	10-juil.-23	11h59	13h30
	8	Mercredi	12-juil.-23	14h15	15h45
	9	Lundi	17-juil.-23	5h30	7h00
	10	Jeudi	20-juil.-23	7h04	8h30
	11	Lundi	24-juil.-23	9h10	10h45
	12	Jeudi	27-juil.-23	12h44	14h15
	13	Lundi	31-juil.-23	16h46	17h15
Août	14	Jeudi	3-août-23	6h52	8h15
	15	Lundi	7-août-23	9h28	11h00
	16	Jeudi	10-août-23	13h56	15h30
	17	Mercredi	16-août-23	5h44	7h15
	18	Lundi	21-août-23	7h56	9h30
	19	Jeudi	24-août-23	10h05	11h30
	20	Lundi	28-août-23	15h43	17h15
	21	Jeudi	31-août-23	5h50	7h15
Septembre	22	Lundi	4-sept.-23	8h00	9h30
	23	Jeudi	7-sept.-23	9h27	11h00
	24	Lundi	11-sept.-23	16h10	17h45
	25	jeudi	14-sept.-23	5h16	6h45

Attention : Les prélèvements doivent être effectués autour de la pleine mer + 2 heures

Pour 2024 et 2025, les horaires seront communiqués deux mois avant la réalisation effective des marées.

1.2. Cahier technique : suivi de la reproduction des larves d'huîtres

Protocole de montage du matériel de prélèvement en mer et pêche de larves :

- Placer le support au milieu du pont
- Fixer la potence
- Placer et visser la pompe



- Placer le compteur
- Raccorder le tuyau de la crépine au compteur
- Raccorder la pompe au compteur



- Système de pompage en place :
- Accrochage du filet et mise à l'eau de la crépine à -1 m de la surface



- Compteur : noter le volume indiqué en litres, y ajouter 1,5m³, soit 1500l, pour connaître le volume final d'arrêt de pompage.



- Fermer la vanne du collecteur
- Pomper 1,5m³ d'eau
- Frotter l'extérieur du filet afin d'éviter le colmatage de la toile
- Récupérer dans un récipient de l'eau filtrée pour rinçage du filet



- Vider le collecteur dans le bidon
- Refermer la vanne
- Rincer l'intérieur du filet à l'aide de l'eau filtrée récupérée précédemment pour récupérer les larves potentiellement collées.
- Finir de remplir le bidon en ouvrant la vanne du collecteur



Les larves sont fixées dans le prélèvement d'eau à l'alcool, à raison de 5ml d'éthanol 95% pour 1l d'eau prélevée.

**Marché de prestation pour la réalisation des campagnes de prélèvements pour le suivi de la reproduction
De l'huître creuse en Charente-Maritime – Années 2023 - 2025**



Anne Lise Bouquet

Chargée de mission Aquaculture ; Conseillère aquacole
al.bouquet@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron
T : 05 46 47 49 52
<https://www.cape-na.fr/>

